

CARDIE-SÉPIA
Affaire suivie par :
Sélène HÉBERT
CARDIE & IA-IPR de Lettres
Tél : 06 25 92 63 00
Mél : ce.cardie-sepia@ac-lille.fr
144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le, **17 SEP. 2025**

La Rectrice de région académique
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

à

Mesdames les cheffes et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Appel à projets académiques CARDIE-SEPIA

Pièce jointe : Dossier de dépôt d'un projet innovant et/ou expérimental

S'inscrivant dans le prolongement de la circulaire de rentrée 2025, l'appel à projets pour l'année 2025-2026 est mis en œuvre pour repérer, soutenir, développer et valoriser les projets innovants et/ou expérimentaux qui naissent dans les établissements publics du second degré de l'académie. Les projets porteront sur une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- **Les savoirs fondamentaux**
- **Les compétences psychosociales**
- **L'égalité filles / garçons, notamment les filles et les sciences, les garçons et la lecture**
- **Les liaisons écoles / collèges, collèges / lycées, lycées / supérieur**
- **Les conseils de classe**

Chaque projet pourra prendre appui sur une ou plusieurs thématiques sans que celles-ci soient exclusives de toute autre idée innovante qu'une équipe souhaiterait mettre en œuvre. Il est à noter que les expérimentations pédagogiques au titre de l'article L314-2 du code de l'Éducation doivent obtenir une autorisation préalablement à la mise en œuvre de l'action, par le rectorat. La demande d'expérimentation est à déposer auprès de la cellule CARDIE-SEPIA.

Afin de déposer votre projet, je vous invite à remplir le **dossier ci-joint** auprès de la cellule CARDIE-SEPIA à l'adresse ce.cardie-sepia@ac-lille.fr **avant le 18 octobre 2025 au plus tard**.

Les projets retenus bénéficieront d'un environnement propice à leur développement grâce à :

- Un accompagnement privilégié de la cellule CARDIE-SEPIA ;
- Une mise en réseau des établissements concernés par les mêmes thématiques ;
- Un soutien particulier pour valoriser une sélection académique de projets, avec notamment l'attribution de parts de pacte « innovation » dans la limite de la dotation académique dédiée.

La cellule CARDIE-SEPIA reviendra vers les porteurs de projets suite à la commission académique qui se tiendra dans le courant du mois de novembre.

Je vous remercie de votre engagement au service de la réussite des élèves et de votre contribution aux évolutions de l'École.



Sophie BÉJEAN